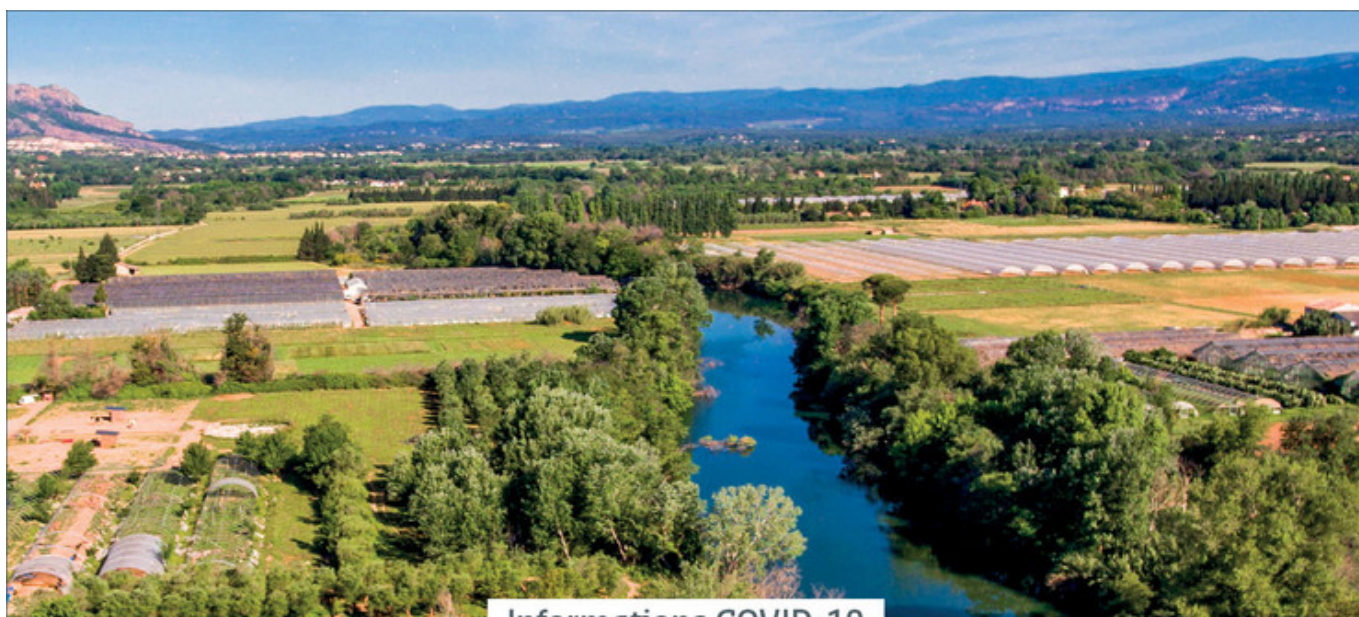




## ECONOMIE

# Jusqu'à 20 000 € pour les exploitants agricoles en difficulté



Informations COVID-19

# Jusqu'à 20 000 € pour les exploitants agricoles en difficulté

## ÉCONOMIE

Afin d'aider les agriculteurs après cette période de crise sanitaire, un Fonds d'Urgence d'Avance de Trésorerie pour l'Agriculture (FUATA) a été mis en place par la Région Sud et Initiative Var dont la CAVEM est partenaire.

Il s'agit d'un prêt à l'entreprise à taux zéro sans garantie personnelle pouvant atteindre jusqu'à 20 000 € sur une durée de 5 ans avec un différé de remboursement de 12 mois maximum.

Ce prêt est à destination de tous les exploitants agricoles dont le siège social est en Région Sud et qui sur la période de mars, avril et mai 2020 ont perdu au moins 50 % de leur chiffre d'affaires, comparativement à la même période de 2019.

*Date limite d'inscription pour bénéficier de cette aide : 31/10/2020.*

 [+ ALLER PLUS LOIN](#)

> Renseignements et inscriptions : Fonds d'Urgence d'Avance de Trésorerie pour l'Agriculture 

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien  
(rond-point A.Karr)  
CS 50133  
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00  
Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/jusqua-20-000-EUR-pour-les-exploitants-agricoles-en-difficulte-1089.html?  
cHash=604e87abd7ac0107cc66f2291770aaeb](http://www.cavem.fr/actualites-23/jusqua-20-000-EUR-pour-les-exploitants-agricoles-en-difficulte-1089.html?cHash=604e87abd7ac0107cc66f2291770aaeb)